

# FORMATION CONTINUE PSC

Programme 2026 — Premiers Secours Citoyen



## Présentation

Sans être obligatoire pour le grand public, la formation continue est recommandée par les références techniques nationales. Elle permet au citoyen de sécurité civile d'entretenir ses gestes de premiers secours et de les actualiser selon les dernières références techniques nationales. Elle s'appuie sur de nombreux cas concrets, conformément au programme 2026 fixé par la DGSCGC.

## Prérequis

- Être titulaire du certificat de compétences PSC (ou PSC1)
- Fournir une pièce d'identité en cours de validité

## Programme 2026

Circulaire DGSCGC du 20 juin 2025 — recommandations PSC (édition décembre 2023 ou ultérieure)

- Le citoyen de sécurité civile : statut de citoyen sauveteur (loi du 3 juillet 2020), s'engager, impact psychologique
- Alerte et protection des populations ; alerte
- Perte de connaissance : libération des voies aériennes, position latérale de sécurité (PLS)
- Malaises et manœuvres physiques
- Plaies

## Méthodes pédagogiques

- Démonstrative (montrer, faire faire)
- Interrogative (remue-méninges)
- Participative (simulations en cas concrets)
- Active (travail en sous-groupes)

## Critères d'évaluation

Évaluation formative continue lors des apprentissages et des cas concrets ; participation active à l'ensemble de la formation.

## Validation

Délivrance d'une attestation de formation continue PSC « programme 2026 ».



**PRÉREQUIS**  
Titulaire du PSC



**DURÉE**  
4 h de face-à-face  
pédagogique



**VALIDATION**  
Attestation de formation  
continue « programme  
2026 »



**LIEU**  
Sur site client ou A2SA —  
IDO Paris, Paris 5e



**OBJECTIF**  
Maintenir et actualiser  
ses compétences de  
citoyen de sécurité civile



**PARTICIPANTS**  
Jusqu'à 10 apprenants  
par formateur



**FRÉQUENCE**  
Formation continue  
recommandée

## Informations pratiques

---

**Tarifs :** Particulier **70 €** (par personne) • Pro individuel **140 €** (par personne) • Entreprise Sur devis (à la journée)

**Délais d'accès :** Inscription en ligne possible tant qu'il reste des places. Les pièces justificatives doivent être fournies au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

**Financement :** Prise en charge par le stagiaire (particulier), par son employeur ou par un financeur. Financement par le CPF : bientôt disponible. Pour un devis ou une demande de prise en charge, contactez-nous.

**Type de reconnaissance :** Attestation de formation continue PSC « programme 2026 ».

*Fiche mise à jour le 30 octobre 2026.*

## Note pédagogique

---

### **98 %** NOTE DE PRINCIPE • TAUX DE RÉUSSITE INDICATIF

Cette valeur n'est pas issue d'un calcul sur les stagiaires de 2025 et 2026. Les résultats réels de cette formation (nombre de stagiaires, taux d'obtention, abandons) et leur mode de calcul sont en cours de consolidation et remplaceront cette note dès qu'ils seront arrêtés.

**Méthode de calcul :** pour les résultats réels, attestations de formation continue délivrées ÷ stagiaires entrés en formation, sur une année complète. [Comment nous calculons nos résultats](#)

## Accessibilité

---

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Besoin d'un accompagnement spécifique ? Signalez-le-nous avant l'inscription : nous étudions ensemble les adaptations possibles (rythme, matériel, conditions d'accueil).

**Notre référent handicap :** Luc Chialli — [luc.c@a2sa.org](mailto:luc.c@a2sa.org) • 07 66 70 59 77.